



**RETURN BIDS TO:
RETOURNER LES SOUMISSIONS A :**

Bid Receiving/Réception des soumissions
Attn: Krista Meloche
Email: Krista.meloche@rcmp-grc.gc.ca

Note : La GRC a les restrictions suivantes en matière de courrier électronique :
La taille maximale des messages électroniques est de 5 Mo. Les fichiers Zip ne sont pas acceptés.

**SOLICITATION
AMENDMENT**

**MODIFICATION DE
L'INVITATION**

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments: - Commentaries :

Title – Sujet Poignées et gaines de marque Hogue pour pistolet – Offre à commandes		Date Le 2 mars 2021
Solicitation No. – N° de l'invitation 202002677A		Amendment No. – N° de la modification 001
Client Reference No. - No. De Référence du Client M8500-19R030		
Solicitation Closes – L'invitation prend fin		
At / à :	02 :00 PM	EDT(Eastern Daylight Time) HAE (heure avancée de l'Est)
On / le :	Le 16 mars 2021	
F.O.B. – F.A.B	GST – TPS	Duty – Droits
Destination of Goods and Services – Destinations des biens et services See herein — Voir aux présentes		
Instructions See herein — Voir aux présentes		
Address Inquiries to – Adresser toute demande de renseignements à Krista.meloche@rcmp-grc.gc.ca		
Telephone No. – No. de téléphone		Facsimile No. – No. de télécopieur

Delivery Required – Livraison exigée	Delivery Offered – Livraison proposée
Vendor/Firm Name, Address and Representative – Raison sociale, adresse et représentant du fournisseur/de l'entrepreneur:	
Telephone No. – No. de téléphone	Facsimile No. – No. de télécopieur
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) – Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date



La présente modification vise à :

- répondre aux questions reçues pendant la période de soumission

QUESTIONS ET RÉPONSES - SÉRIE 001

Question 1: À la section 6.10 Limitation financière, le coût total de 395 000 \$ CA est-il le coût pour les cinq (5) ans ou pour un an seulement?

Réponse 1: Il s'agit du coût total pour les cinq ans.